

Port Louis, Maurice, 19 juin (Infosplusgabon) - Le Premier ministre mauricien Pravind Jugnauth a déclaré mardi au Parlement que de novembre 2019 à ce jour, trois personnes sont décédées en garde à vue.

Répondant à une question d'un député sur le nombre de décès en garde à vue ainsi que sur la cause des décès, M. Jugnauth a indiqué que le premier cas s'est produit le 10 mars 2020 lorsqu'un homme de 25 ans est décédé d'une asphyxie par pendaison.

Il a affirmé que le deuxième cas s'est produit le 20 mars 2020 lorsqu'un ressortissant malgache, âgé de 48 ans, est décédé dans un hôpital de Port Louis d'une hémorragie sous-arachnoïdienne en raison de l'absorption de drogue.

Enfin, le 13 mai 2020, un homme de 29 ans est décédé dans une cellule de police d'une asphyxie par pendaison.

Selon le Premier ministre, une enquête policière concernant les trois affaires est en cours.

FIN/ INFOSPLUSGABON/UIU/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon